



MARSEILLE : François de CANSON : « Le Sud, première région maritime de France »

« Avec 120 000 emplois, la mer est notre 7ème département », a lancé François de Canson, au lendemain du Congrès Mondial pour la Nature.



Pour François de Canson : « Nous sommes une région tournée vers la mer, la mer Méditerranée si précieuse et fragile ».

- 1 000 km de côtes le long de nos trois départements et métropoles du littoral.
- 70% de la population vit sur une bande côtière de 25 km tout comme 28 millions de touristes la visitent.
- 2ème hot spot en termes de biodiversité au monde.
- 147 ports de plaisance : 100 emplies directs 500 Millions € de CA.
- Une filière de l'industrie navale qui représente plus de 8% du nombre de salariés.
- Des fleurons mondialement connus comme Naval group, la CMA CGM, ECA, IFREMER.
- Un pôle de compétitivité dédié, un centre des qualifications et des métiers de pointe et une base totem du CINAV.
- Nous sommes la 1ère région en France pour les industries nautiques (1,5 milliards d'€ de CA).
- Leader français pour le yachting.
- Toulon abrite la 1ère base navale de France et le 1er port de défense d'Europe.
- Marseille est le 1er port de croisière de France et draine 43 500 emplois sur le territoire.
- 1ère région française pour la pisciculture marine côtière en pleine mer, la pêche professionnelle et l'aquaculture en Région Sud génèrent plus de 1200 emplois directs.

[Visualiser l'article](#)

« L'égrainage est sans fin, vertigineux, nous honore et nous oblige. Aussi très tôt, le Président Muselier a choisi de porter une politique maritime régionale forte : Savoir, Vivre et Transmettre la Mer en sont les fondations essentielles ».

5 ambitions la portent :

- avoir une identité maritime affirmée
- compter sur des filières maritimes d'excellence
- disposer de métiers maritimes attractifs
- réussir la transition écologique et énergétique
- s'appuyer sur une gouvernance et des sources de financement optimisées.

Notre ambition pour la mer Méditerranée répond à un double enjeu :

- Dans le cadre de notre Plan Climat, la Mer est un espace qui doit être préservé
- Pour notre développement économique et touristique, la Mer est un atout central !
- Nous concilions pleinement écologie et économie au sein d'une politique régionale concrète, pragmatique et innovante.

« Enfin parce que nous sommes des européens convaincus, que parler de la mer et de ses enjeux fondamentaux est au cœur de nos préoccupations, Renaud Muselier s'est associé à Rodolphe SAADE pour soutenir le projet de création d'un label européen Capitale européenne de la Mer ».

GRACE A LA MER NOUS CREONS LES EMPLOIS DE DEMAIN

« L'emploi, l'attractivité et la féminisation des métiers du monde de la mer, la formation, la recherche, le support aux filières sont au cœur de nos actions. Pour vous donner une échelle de grandeur, sur une année type hors covid ou autre apocalypse. En 2019, ce sont 56 M€ qui ont été dédiés à 620 actions maritimes ou littorales. Au total, 500 M€ de projets ont été déployés sur le territoire régional, des grands lacs (Serre Ponçon et Sainte Croix) au bord de la Méditerranée ».

Dès 2015, nous avons créé une opération d'intérêt régional- L'OIR économie de la Mer :

48 projets recensés et 10 accompagnés pour un montant de 104,8M d'euros. Nous portons une attention particulière au développement de filières clefs du territoire régional.

« La Région Sud est le leader français de la filière yachting. Le littoral régional présente la particularité de concentrer à la fois, une zone de navigation (entre Saint-Tropez et Menton), et une zone d'hivernage (de Marseille à Toulon). Plus de 40% de la flotte mondiale croise ainsi sur nos côtes durant la période estivale et on peut considérer que 8 à 10% de la flotte mondiale de yachts (environ 6.000 unités dans le monde) est entretenue, de septembre à avril, par les chantiers et les sous-traitants régionaux de la filière yachting. Ces navires génèrent des retombées économiques, à flot, avec les services liés à leurs besoins de fonctionnement et le tourisme de luxe prisé par leur clientèle, et à sec, avec les activités de maintenance, entretien et réparation ».

La Région a financé les deux projets de plateformes méga-yachts à Marseille et à La Ciotat (1,25 M€ chacun), avec la perspective de doter le territoire d'ascenseurs à bateaux d'une capacité de levage égale à 4.500 et 6.000 tonnes, avec peu d'outils équivalents dans le monde. La Région est également l'un des actionnaires

[Visualiser l'article](#)

fondateurs de la société publique locale » la Ciotat shipyards « , qui gère le site des anciens chantiers navals. La Région accompagne la modernisation des ports, dits de haute plaisance, et l'implantation d'entreprises, grâce à la Charte des ports de plaisance, comme elle peut le faire sur les projets de pôle yachting et de modernisation des ports Vauban et Gallice, conduits à Antibes par la CCI Nice-Côte d'Azur.

Le nautisme

« Le nautisme est un secteur stratégique pour la région Sud. On recense aux environs de 2 700 établissements qui emploient près de 7 400 salariés et produisent, hors yachting, pour près d'un milliard d'euros de chiffres d'affaires. Au total, l'ensemble de ses composantes crée au minimum près de 1,6 milliard d'euros de retombées économiques et environ 12 000 emplois. Le secteur du nautisme affiche par ailleurs un pouvoir d'attractivité touristique certains avec près de 30 % des touristes qui pratiquent des activités nautiques, plus de 3,5 millions de nuitées générées localement et une animation dynamique et régulière des plans d'eau et des territoires ».

C'est dans ce cadre que nous avons voté un plan voile et activités nautiques qui permettra d'engager 21 M € pour accélérer l'aménagement et le développement des structures de la filière nautique (notamment dans la perspective des JO 2024).

La croisière

« La région Sud accueille chaque année 2,5 millions de croisiéristes générant près de 2 500 emplois. La filière pèse plus de 400 millions dans l'économie régionale. La Région Sud a mis en place un contrat de filière pour créer un écosystème régional favorable à l'accueil des croisiéristes (passagers et compagnies), au développement des retombées pré et post croisière et à l'accompagnement du développement du secteur dans le respect de l'environnement. Selon le Club de la croisière Marseille Provence (qui anime ce contrat), 20% des 500 paquebots de croisières qui escalent à Marseille fonctionnent déjà au gaz ».

Les drones et l'intelligence artificielle embarquée

Le 6 octobre prochain nous organisons une série de démonstrations de drones à Hyères pour valoriser le savoir-faire de nos entreprises régionales : une première européenne pour faire de la région sud le leader européen des drones civils et militaires.

- 3 pôles de compétitivité Mer Méditerranée, Safe et Optitec organisent une démonstration de systèmes de drones destinés à la surveillance d'un plan d'eau lors de grandes manifestations.
- 3 consortiums représentant 16 entreprises régionales
- ECA Robotics associé à A-NSE, Athanor et Cerbair ainsi que Alseamar, CLS, Ixblue et Ifremer
- SeaOwl Technology Solutions associé à SubSeaTech, Kietta, Orion Naval Solutions, Exavision et Lium
- Marine Tech associé à Thales Underwater Systems, MyDataModels et DATSolutions qui vont opérer près de 12 drones marins, sous-marins et aériens démontre le dynamisme et la capacité d'innovation de la filière régionale.

Pour cela, les métiers du maritime ont toujours été au cœur de notre politique de formation

« Sur les 97 métiers de l'industrie navale, 15 métiers sont particulièrement en tension : la formation régionale sera directement ciblée sur ses métiers. Avec notre commande publique de formation, 2 000 personnes sont formées chaque année aux métiers de la Mer. Avec également notre campus des qualifications et des métiers

[Visualiser l'article](#)

de la mer nous allons conserver et développer une industrie navale, robuste, compétitive et attractive. Nous pourrons former 9 000 personnes en 5 ans (2,4Millions d'euros investis par la Région). Avec l'école des Mines ParisTech, nous allons porter la création de la Chaire Océan de la base marine à la Seyne sur Mer ».

La recherche appliquée en support avec IFREMER

La région apporte par exemple sa contribution à hauteur de 1 500 000 € au projet CORAL pour doubler leurs capacités autonomes de plongée de 3 000 à 6 000 mètres.

LA REGION PRENDRA TOUTE SA PART DANS LE VERDISSEMENT DE L'ECONOMIE BLEUE

« La Méditerranée est une mer unique avec de nombreuses spécificités. Si elle ne représente qu'1% de la surface océanique mondiale, elle recèle près de 8% de la biodiversité marine avec des espèces endémiques telle que la Posidonie qui produit 3 fois plus d'oxygène au m² que la forêt amazonienne. Économiquement, elle est à la fois la zone maritime la plus attractive avec 30% du tourisme mondial et est l'espace le plus utilisé pour les échanges commerciaux avec 25% de la flotte internationale qui transitent près des côtes. Cet éclectisme si précieux se retrouve sur l'espace maritime régional. Or en ces temps de relance il est impensable de construire quelque plan sans fondement vers la transition écologique.

Le 21 septembre, le président Muselier lancera les Etats Régionaux de la Relance, le monde de la mer sera largement abordé dans l'ensemble de ses dimensions. Chacun pouvant porter sa contribution ».

Les ports au cœur de cette mutation écologique et énergétique

« Le Grand Port Maritime de Marseille a adopté son projet stratégique 2020-2024 « un port vert au service de l'économie bleue » qui prévoit d'engager un budget de 350 M€ pour concilier croissance économique et excellence environnementale. Le Plan Escale Zéro Fumée, voté par la Région en octobre 2019, prévoit de mobiliser 30 M€ de financements régionaux et européens afin de résoudre les pollutions atmosphériques liées à l'activité maritime. Il a permis la connexion électrique des navires dans les 3 ports de commerce, Marseille, Toulon et Nice (infrastructures portuaires et équipements des navires). A Marseille, 90% des escales vers la Corse sont d'ores et déjà connectées. La prochaine étape est la connexion électrique des escales internationales au Cap Janet fin 2022. Pour accompagner le développement durable des activités maritimes la région a pris le parti de s'appuyer sur ses 147 ports de plaisance en tant qu'outils stratégiques pour l'aménagement du territoire. Elle s'est ainsi largement investie dans les dispositifs « Ports Propres » (8 millions d'euros pour 32 millions de travaux). Aujourd'hui on compte 66 ports certifiés dont 24 sont certifiés Ports Propres actifs en biodiversité ».

La Région accompagnera le port de Toulon dans ces efforts de duplication du label à l'échelle des ports commerciaux, tout comme dans ses avancées autour de la filière hydrogène.

Yachting et préservation des herbiers de posidonies : des solutions existent

« On ne peut pas se permettre de perdre notre leadership en matière de haute plaisance. Dans le même temps nous sommes tous engagés pour la préservation de nos espaces et espèces protégées. Des solutions de « mouillages organisés » existent. L'aménagement sur le littoral Régional, en collaboration avec les collectivités intéressées, de ces Zones de Mouillage et d'Équipement Légers (ZMEL) adaptées, pourrait permettre d'accueillir des yachts sur des coffres ou des bouées implantées au fond, en préservant la

[Visualiser l'article](#)

faune et la flore marines. Nous nous réjouissons des dernières avancées et la Région se tiendra aux côtés de la filière et de l'Etat pour financer ces solutions éco responsables.

En lien avec la Fédération des industries nautiques et le Riviera Yachting Network, nous allons créer une filière éco plaisance tant attendue par nos acteurs maritimes ».

VP aux risques un clin d'œil à la SNSM

« 21 stations de sauvetage en Région Sud où elle porte secours à près de 7 000 personnes chaque année. Le soutien à la SNSM est l'un des axes forts de la politique maritime de la Région dans le domaine de la sécurité en mer qui contribue au développement de la pratique nautique dans des conditions de sécurité optimales. En 2020, elle fût la 1ère collectivité à proposer une convention de partenariat pour soutenir la SNSM et améliorer les conditions des bénévoles. En 2021, la Région Sud, qui agit depuis toujours pour le renouvellement de la flotte, aura accordé près d'1 Million d'euros de subventions pour l'acquisition de 4 nouveaux navires ».

Mais encore

« Le Plan climat qui s'établit suivant six axes dont un axe Mer, mobilisera 40% du budget régional pour la réalisation d'une centaine d'opérations parmi lesquelles la création d'une certification « Territoires engagés pour la Méditerranée » qui valorisera l'engagement des collectivités pour le secteur maritime et littoral. Par ailleurs, la région est fortement impliquée techniquement et financièrement dans le soutien à des appels à projets visant à la protection des plages. Enfin, elle est aussi politiquement engagée pour le développement de l'éolien flottant au large de Fos sur mer. Une demande clef pour la ministre, c'est que les régions maritimes intègrent le CORIMER (Comité Stratégique de Filière de la Mer). Une demande déjà passée à Bruno Lemaire ».